Thème spécial

L'économie suisse face à la pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus a plongé l'économie mondiale dans la plus sévère crise jamais connue depuis la Seconde Guerre mondiale. La dépression s'est surtout concentrée au 2e trimestre 2020, lorsque la performance économique mondiale a été de près de 10 % inférieure à son niveau d'avant la crise. La violence de l'effondrement s'explique à la fois par le caractère mondial de la pandémie et par l'ampleur des mesures d'endiguement prises par les pouvoirs publics. En peu de temps, le virus a atteint tous les continents et des mesures d'endiguement de grande ampleur, telles que des fermetures d'entreprises à grande échelle, ont été mises en place dans presque toutes les régions du monde.

L'économie suisse a également été fortement affectée. En juin 2024, le Conseil fédéral a présenté un rapport sur l'impact économique de la crise du coronavirus en Suisse, dont les principales conclusions font l'objet de ce « thème spécial », sur la base de données actualisées.[27]

graphique 49 : PIB suisse
valeurs réelles désaisonnalisées et corrigées des événements sportifs ; croissance en % ; niveau en mia de francs

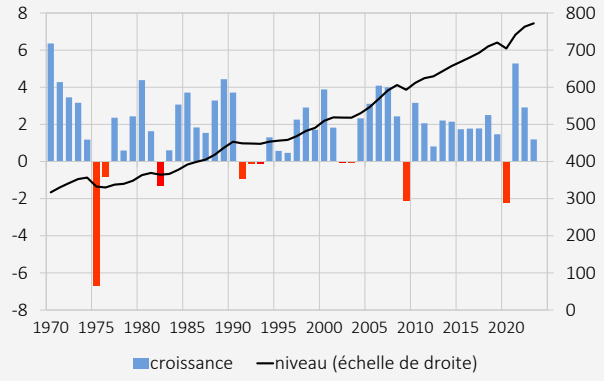

sources : OFS, SECO

En 2020, le PIB corrigé des événements sportifs de la Suisse a reculé de 2,2 %, soit à un rythme similaire à celui observé lors de la crise financière de 2009 (graphique 49). Comme à l'étranger, le déclin de la performance économique a été fortement concentré sur le premier semestre de l'année. Les facteurs de l'effondrement économique ont toutefois été bien différents de ceux des crises précédentes. Presque simultanément, l'économie a subi un choc de l'offre (limitation de l'activité économique) et de la demande (baisse de la demande étrangère et domestique). Suite aux fermetures de magasins et d'entreprises, les dépenses de consommation intérieure se sont effondrées dans des proportions historiques. Les résultats d'une étude commandée par le SECO suggèrent toutefois que l'économie aurait connu un effondrement important même en l'absence des mesures d'endiguement domestiques.[28] L'impact a été très différent selon les secteurs.

En comparaison internationale, l'économie suisse a été relativement peu affectée

La Suisse a toutefois traversé cette période troublée sans trop de dommages en comparaison internationale. La perte de valeur ajoutée due à la crise peut être estimée en termes d'écart entre l'évolution effective du PIB et les prévisions établies avant le début de la pandémie.[29] Selon cette estimation, les pertes dans les pays voisins et dans de nombreux pays d'Europe occidentale ont été nettement plus lourdes qu'en Suisse (graphique 50).

Tandis que la perte de valeur ajoutée pour la Suisse, en 2020, est d'environ 3,5 points de pourcentage du PIB, les pertes de l'Autriche, de l'Italie et de la France sont plus de deux fois supérieures à ce chiffre (graphique 50) et celles de l'Espagne et du Royaume-Uni en représentent même près du triple (graphique 51).

[27] V. Conseil fédéral (2024) : « Conséquences économiques de la crise du Covid-19 » https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/88503.pdf. Le rapport est fondé sur l'état des données de janvier 2024. Le présent thème spécial reprend les données des comptes nationaux révisées à l'été 2024.

[28] V. Kaiser, Krämer, Kienast, Föllmi (2024) « Effets économiques des mesures ordonnées lors de la crise du coronavirus ». Bases de la politique économique n° 53, Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne, Suisse ; https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/konjunktur/wirtschaftliche_auswirkungen_massnahmen_corona-krise.html.

[29] Pour le calcul de la perte de valeur ajoutée, les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) concernant le PIB d'octobre 2019 sont comparées à l'évolution effective du PIB selon le World Economic Outlook (données d'octobre 2024).

graphique 50 : Pertes de PIB des pays voisins

par rapport aux prévisions d'octobre 2019 ; écart en points de pourcentage

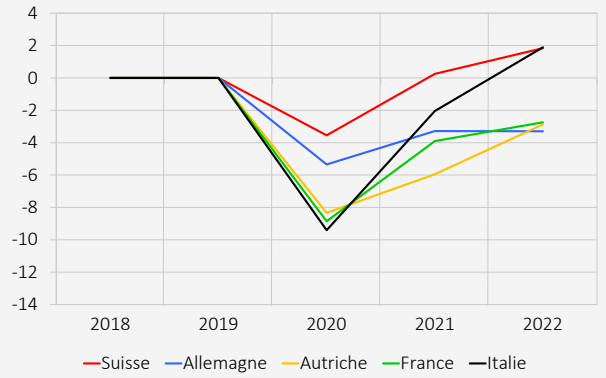

source : FMI

graphique 51 : Pertes de PIB d'une sélection de pays d'Europe occidentale

par rapport aux prévisions d'octobre 2019 ; écart en points de pourcentage

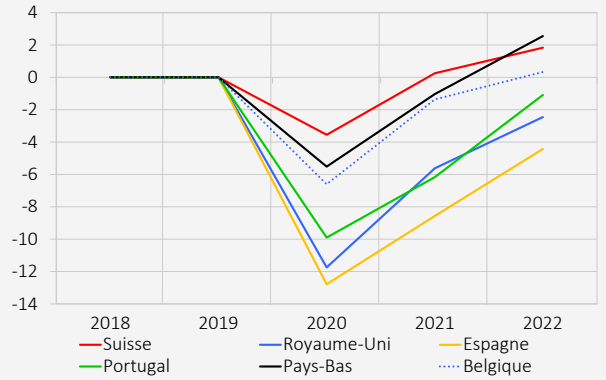

source : FMI

graphique 52 : Perte de PIB d'une sélection de pays d'Europe du Nord

par rapport aux prévisions d'octobre 2019 ; écart en points de pourcentage

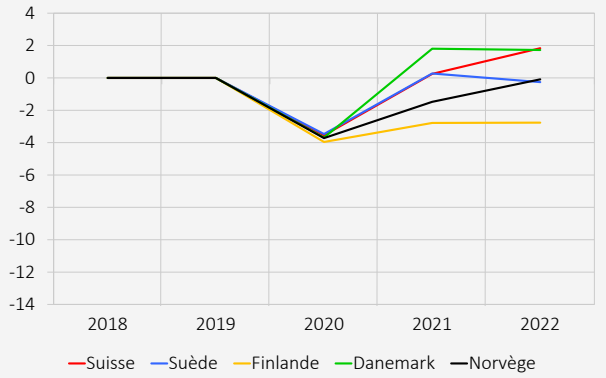

source : FMI

graphique 53 : Pertes de PIB d'une sélection de pays extra-européens

par rapport aux prévisions d'octobre 2019 ; écart en points de pourcentage

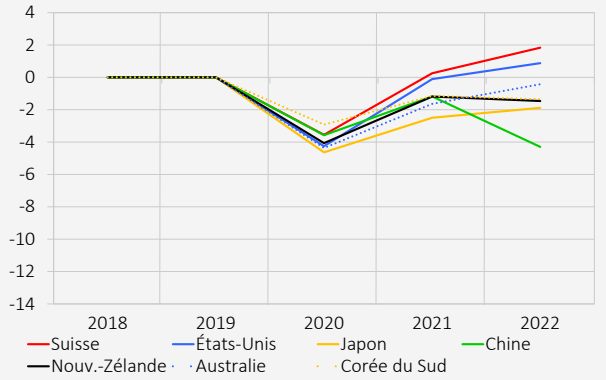

source : FMI

La reprise qui s'est ensuivie a été beaucoup plus lente dans de nombreux pays qu'en Suisse, où le niveau de PIB estimé dans les prévisions antérieures a été atteint dès 2021, alors que dans de nombreux autres pays, le PIB était encore à cette époque nettement inférieur au niveau prévu avant le début de la pandémie.

En comparaison avec les pays d'Europe du Nord (graphique 52) et certains pays sélectionnés extra-européens (graphique 53), les différences d'évolution sont toutefois moins importantes. Au Danemark, la perte économique ainsi mesurée sur les trois années a même été inférieure à celle de la Suisse.

Les raisons de cette évolution moins grave en Suisse sont nombreuses. Il s'agit notamment de l'abandon plus rapide, en comparaison internationale, de mesures d'endiguement lourdement restrictives, du caractère globalement moins interventionniste des mesures et de la structure sectorielle avantageuse de la Suisse (notamment le fait que le tourisme, durement touché, ne participe qu'à une part relativement faible du PIB).[30] Les mesures d'amortissement de la politique économique ont probablement aussi eu une influence non négligeable.

Le chômage partiel et d'autres mesures pour amortir la crise de manière ciblée

À partir de mi-mars 2020, alors que de nombreuses entreprises en Suisse se voyaient confrontées à une perte partielle, voire totale, de leurs recettes, l'incertitude quant à l'évolution économique future était à son comble. Compte tenu de la gravité exceptionnelle de la crise, le Conseil fédéral a pris une série de mesures au

[30] Plus le secteur du tourisme était prépondérant, plus la crise économique a été importante, v. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/konjunkturtendenz/spezialthema/exkurs_bip-effekte_.html.

début de la pandémie, invoquant le droit d'urgence, afin d'apporter une aide large et rapide aux entreprises et aux personnes touchées.[31] Parmi les mesures prises au printemps 2020[32], on peut citer :

- l'extension du chômage partiel,
- l'introduction de crédits transitoires Covid spécifiques garantis (aide sous forme de liquidités)
- l'introduction de l'allocation pour perte de gain Covid-19[33]

Le but de ces mesures était de garantir les liquidités des entreprises en principe financièrement solides et de stabiliser l'emploi. Il s'agissait de soutenir les revenus des ménages afin d'éviter qu'ils ne glissent vers une crise économique auto-alimentée.[34]

Un recours historique au chômage partiel…

Dans un contexte de fort ralentissement économique et d'accès facilité au chômage partiel, les indemnités pour réduction de l'horaire de travail (IRHT), durant la pandémie, ont été sollicitées dans une mesure sans précédent : 1,3 million de salariés ont perçu des IRHT en avril 2020 (graphique 54), ce qui représente environ un quart des salariés en Suisse. En outre, près de 153 000 personnes actives occupées ont perçu une allocation pour perte de gain Covid-19 en avril 2020, dont 132 000 travailleurs indépendants, à savoir près d'un travailleur indépendant sur deux en Suisse.[35]

… a stabilisé l'emploi …

Le recours massif aux IRHT a eu un effet stabilisateur sur l'emploi.[36] En se tournant vers le chômage partiel, s'abstenant ainsi dans une large mesure de supprimer des postes, les entreprises ont pu amortir le volume considérable des arrêts de travail[37] ayant résulté des restrictions imposées pour cause de pandémie, des difficultés d'approvisionnement ou de la faiblesse de la demande.

graphique 54 : Chômage partiel comptabilisé
nombre de personnes en milliers

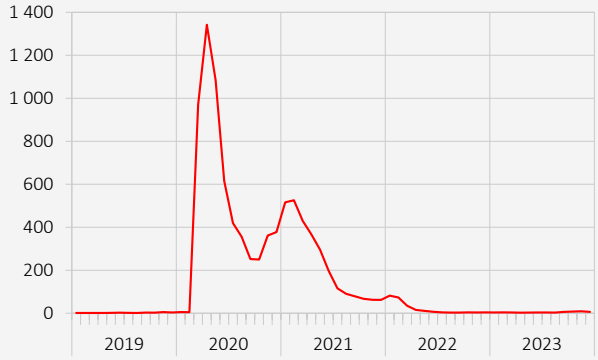

source : SECO

L'emploi n'a ainsi enregistré qu'un léger recul au 1er semestre 2020, puis une tendance stable jusqu'à la mi-2021 (graphique 55). Le chômage a certes augmenté rapidement au début de la crise, mais les chiffres sont restés modérés compte tenu de l'ampleur de l'effondrement économique, de même que si on les compare à ceux des crises précédentes ; en effet, une hausse plus marquée avait été enregistrée pendant la crise financière.

graphique 55 : Emploi
désaisonnalisé, équivalents plein temps (EPT) en milliers

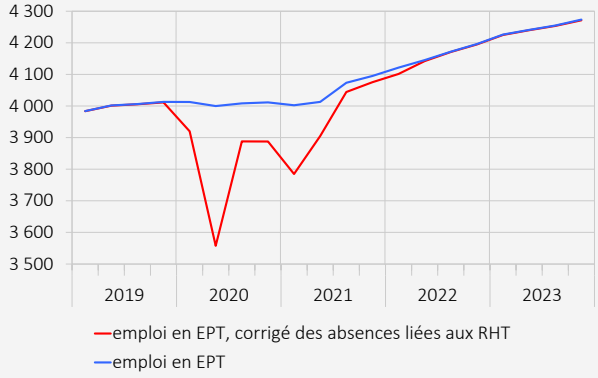

source : OFS (désaisonnalisation : SECO)

Les divers secteurs économiques ont été très inégalement frappés par la crise du coronavirus et les mesures d'endiguement. Dans le secteur de l'hôtellerie et de la

[31] https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques/communiques-conseil-federal.msg-id-78515.html.
[32] Lors de la deuxième vague de la pandémie, les mesures ont encore été complétées par les mesures cantonales pour les cas de rigueur.
[33] Allocations pour perte de gain en faveur des indépendants ainsi que des salariés, par analogie avec le régime de l'allocation pour perte de gain.
[34] En revanche, le Conseil fédéral n'a explicitement pas envisagé une compensation générale accordée au titre de dommages et intérêts pour les pertes subies au niveau du chiffre d'affaires ou des recettes ; v. https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78648.html.
[35] Les indépendants et les employés ayant une position assimilable à celle d'un employeur avaient droit à l'APG Covid-19 en cas de fermeture d'entreprise ou d'interdiction d'organiser des manifestations. Ont également reçu une aide les employés et les indépendants qui ont dû interrompre leur activité professionnelle à la suite d'une interruption de la garde de leurs enfants par des tiers, ainsi que les personnes qui ont dû interrompre leur activité professionnelle à la suite d'une mise en quarantaine ordonnée par les autorités.
[36] V. Felder, Kaiser, Möhr, Wunsch (2023) : « L'impact de la pandémie de coronavirus sur le marché du travail et le rôle de l'assurance-chômage pendant la crise ». Bases de la politique économique n° 38. Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne, Suisse ; https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitsmarkt/Informationen_Arbeitsmarktforschung/auswirkungen_coronapandemie_auf_den_arbeitsmarkt_rolle_arbeitslosenversicherung.html.
[37] Au 2e trimestre 2020, l'arrêt de travail représentait environ 11 % des heures de travail régulières.

restauration, qui a été particulièrement mis à l'épreuve, jusqu'à trois quarts des salariés percevaient des IRHT en avril 2020. Dans le secteur du divertissement, environ la moitié des salariés étaient dans un tel cas en avril 2020. C'est en outre le secteur de l'hôtellerie et de la restauration qui a enregistré, et de loin, la plus forte hausse du taux de chômage.

… et les revenus des ménages privés

Les effets stabilisateurs des mesures d'amortissement se reflètent dans les revenus disponibles des ménages. Certes, en 2020, les revenus primaires (principalement les salaires, les revenus du capital et les revenus des entreprises) ont fortement diminué dans la foulée du ralentissement économique. Mais cela a été compensé par une hausse historique des prestations sociales (graphique 56). Ces prestations incluent principalement les allocations de chômage (y compris les IRT) et les allocations pour perte de gain COVID-19. En outre, les cotisations sociales et les impôts ont diminué. Au total, le revenu disponible des ménages a augmenté de 12,7 milliards de francs en 2020.

graphique 56 : Revenu disponible des ménages, et composantes

variation par rapport à l'année précédente, en mia de francs

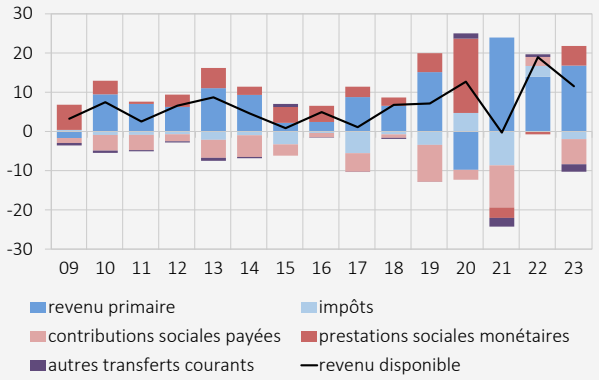

source : OFS (calculs : SECO)

Sous l'effet de la reprise économique, les revenus primaires ont de nouveau fortement augmenté en 2021 et 2022. Ce sont notamment les revenus salariaux qui ont considérablement augmenté, surtout en raison de la diminution du chômage partiel et de la croissance de l'emploi. Dans l'ensemble, le revenu nominal disponible des ménages a augmenté au cours de la crise.

Dans sa moyenne, le revenu disponible des ménages[38] par habitant et corrigé de l'évolution des prix affiche également une hausse entre 2020 et 2022 (graphique 57). En revanche, les dépenses de consommation réelles par habitant ont fortement diminué pendant la pandémie, notamment en raison des possibilités de consommation parfois fortement réduites. Ce n'est qu'en 2022 que le niveau d'avant la crise a été retrouvé.

graphique 57 : Revenus et consommation

niveaux réels par habitant en milliers de francs (prix de 2020)

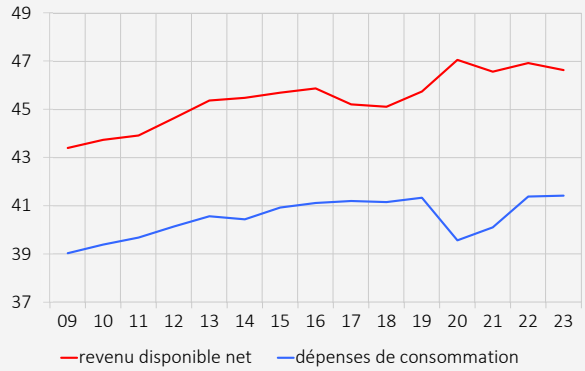

source : OFS (calculs : SECO)

Forte augmentation de l'épargne...

Le taux d'épargne en Suisse est ainsi passé d'environ 20 %, en 2019, à plus de 25 % en 2020 et 2021 (graphique 58).[39] Au niveau international également, de fortes hausses des taux d'épargne ont été observées pendant la pandémie, notamment en raison de la forte réduction des possibilités de consommation. En 2022, la reprise des dépenses de consommation a entraîné un net recul du taux d'épargne en Suisse et au niveau international. Contrairement aux États-Unis par exemple, il n'est pas retombé, en Suisse, en dessous de son niveau d'avant la pandémie.

graphique 58 : Épargne

taux d'épargne des ménages, valeurs nominales en %

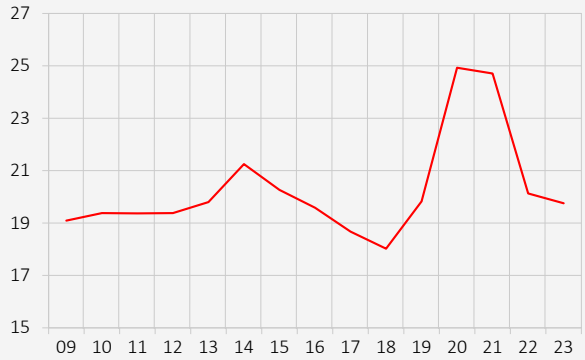

source : OFS

… avant tout parmi les ménages à hauts revenus

Alors que les revenus et l'épargne ont augmenté en moyenne dans la population, les évolutions individuelles ont sans doute été très différentes. Une analyse scienti-

[38] Revenu disponible réel des ménages privés par habitant, corrigé de l'évolution des prix sur la base du déflateur de la consommation.
[39] Taux d'épargne calculé comme épargne non liée par rapport au revenu net, en valeurs nominales (source : OFS).

fique des enquêtes menées auprès de la population indique que ce sont surtout les ménages à hauts revenus qui ont constitué une épargne supplémentaire, tandis que l'épargne des ménages à bas revenus a été plus faible qu'auparavant ou s'est même réduite.[40]

Ce résultat est confirmé par l'enquête sur le budget des ménages (EBM). En effet, le taux d'épargne des ménages à revenus particulièrement élevés a connu une hausse plus prononcée que celui des ménages à faibles revenus au cours des deux années de pandémie 2020 et 2021 (graphique 59).

graphique 59 : Taux d'épargne

en %, selon le niveau de revenu du ménage

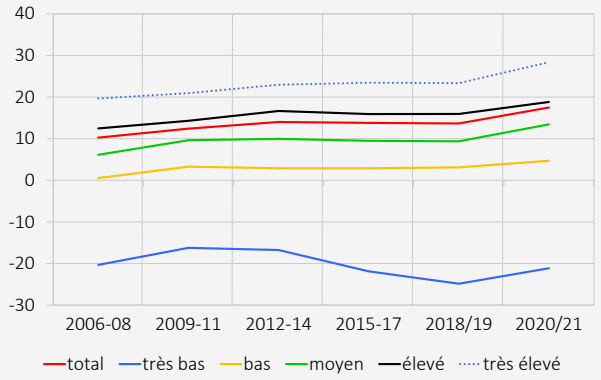

source : OFS

Certes, les possibilités de consommation ont été restreintes de manière identique pour tout le monde pendant la pandémie. Toutefois, les ménages à revenus élevés consacrent en moyenne une plus grande part de leurs dépenses que les ménages à faibles revenus à des groupes de consommation qui, en l'occurrence, ont été particulièrement restreints par les mesures d'endiguement, à savoir les voyages, la culture, les loisirs et les sorties au restaurant. La consommation des ménages à hauts revenus a donc plus fortement diminué surtout dans ces domaines (graphique 60).

graphique 60 : Dépenses de consommation en restauration et hébergement

dépenses mensuelles en francs, selon le niveau de revenu du ménage

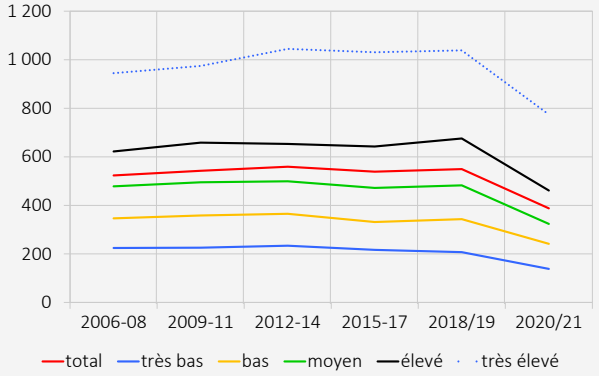

source : OFS

Mobilisation énorme des recettes fiscales

Les mesures d'amortissement de la crise du coronavirus ont impliqué une énorme mobilisation des deniers publics. Selon le compte d'État 2023, pour faire face à la crise du coronavirus, la Confédération a dépensé, jusqu'à fin 2023, environ 28,7 milliards de francs nets dans le cadre des mesures d'amortissement de la politique économique en faveur des entreprises et des ménages en Suisse.[41] La part la plus importante, soit 16,3 milliards de francs, est allée à l'IRHT (57 %). Les allocations pour perte de gain (4,3 milliards de francs) et les contributions à fonds perdu de la Confédération aux mesures cantonales pour les cas de rigueur (4,3 milliards de francs) ont chacune représenté une part d'environ 15 %.

Les mesures d'amortissement économique ont toutefois considérablement contribué à éviter une crise qui se serait auto-alimentée ainsi que des vagues de licenciements et de faillites à grande échelle. Elles ont également créé les conditions d'une relance rapide de l'économie au sortir de la phase aiguë de la crise. Dès le 2e trimestre 2021, le PIB a dépassé son niveau d'avant-crise observé fin 2019. L'emploi a évolué de manière très dynamique avec la reprise, si bien que le taux de chômage est passé sous le niveau d'avant la crise à partir de mars 2022. Dans l'ensemble, l'économie suisse est sortie de la crise du coronavirus plus rapidement que nombre de ses principaux partenaires commerciaux.

Rédaction : Caroline Schmidt

[40] Étude basée sur le monitoring de la population SOTOMO/SRF, v. Martínez/Kopp/Lalive/Pichler/Siegenthaler (2021) : « Corona und Ungleichheit in der Schweiz », KOF Études n° 161. Disponible sur : https://ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/dual/kof-dam/documents/Medienmitteilungen/Sonstige/Studie%20Ungleichheit%20final.pdf.

[41] V. Conseil fédéral (2024) : « Conséquences économiques de la crise du COVID-19 », https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/88503.pdf.